RÈGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
SAISON 2020/2021
ADDITIF N°15

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 22 octobre 2020 à 10h00 au 25 octobre 2020 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

- **Pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

- **Pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 8 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

- **Pour l'application de l'article 6 :**

<u>Détail des lots :</u>

➢ **8 lots « 1 montre ICE SOLAR POWER »** d'une valeur unitaire de 99 (quatre-vingt-dix-neuf) euros

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.